DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE

COMMUNE DE SAINT-BONNET-LE-FROID

ARRETE MUNICIPAL 2025-022
INTERDISANT TEMPORAIREMENT LE STATIONNEMENT
DANS LE CADRE DE LA MANIFESTATION RALLYE DU FOREZ SUR LA PLACE AUX CHAMPIGNONS,
pour le stationnement des véhicules de l'Ordre de Malte

Le maire de la commune de Saint-Bonnet-le-Froid

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée par la loi n°82.623 du 22 juillet 1982 et par la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative aux Droits et Libertés des Communes, des Départements, des Régions et l'État
Vu le Code de la Route
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2212-2 et L2213-1 et suivants
Considérant qu'il est nécessaire de réserver une partie de la Place aux Champignons à l'occasion de la manifestation RALLYE DU FOREZ du 28 juin 2025, pour le stationnement des voitures de l'Ordre de Malte

ARRÊTE

ARTICLE 1ER : En vue de l'organisation de la manifestation du Rallye du Forez et du stationnement des voitures de l'Ordre de Malte, le stationnement sera interdit sur :

- **La Place aux Champignons le samedi 28 juin 2025 de 7h30 à 18h00 - stationnement interdit sur le côté droit de la salle des fêtes et des associations.**

ARTICLE 2 : Les dispositions portées à l'article 1 ne concernent pas les véhicules d'incendie et de secours et de police

ARTICLE 3 : La signalisation temporaire et la matérialisation du périmètre de l'animation seront mises en place par les Services Techniques de la commune de Saint Bonnet le Froid

ARTICLE 4 : Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Clermont Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa notification

ARTICLE 5 : Le Commandant de la brigade de gendarmerie d'YSSINGEAUX, territorialement compétente et Monsieur le Maire de la Commune de Saint Bonnet le Froid sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

ARTICLE 6 : Ampliation du présent arrêté est adressé à la Brigade de Gendarmerie, à l'Ordre de Malte

St Bonnet le Froid, le 23 JUIN 2025

Le Maire,
Jean-Pierre SAINT

MAIRIE SAINT-BONNET-LE-FROID * (Haute-Loire) *